

Coordinateur / Coordinatrice de l'aide alimentaire

Filière ADMINISTRATIVE

Catégorie A :

Cadre d'emplois :

- des attachés territoriaux
- des assistant(e)s socio-éducatifs

Catégorie B :

Cadre d'emploi des animateurs

- Animateurs territoriaux
- Rédacteurs territoriaux

Environnement de travail :

Contexte et enjeux :

Face à l'augmentation de la précarité alimentaire, le CCAS d'Aubagne souhaite structurer une coordination territoriale de l'aide alimentaire afin de renforcer la cohérence, l'efficacité et la complémentarité des actions menées par les acteurs locaux.

Cette coordination constitue un levier essentiel pour :

- favoriser la coopération entre les partenaires ;
- mutualiser les ressources et les compétences ;
- améliorer l'organisation de l'aide alimentaire sur le territoire ;
- garantir un accès à une alimentation saine, durable et de qualité pour les publics les plus fragiles.

Le CCAS entend ainsi jouer un rôle fédérateur dans l'animation d'une dynamique partenariale au service des habitants.

Finalités du poste :

Le (la) coordinateur(trice) de l'aide alimentaire territoriale a pour mission de structurer, animer et développer le réseau des acteurs de l'aide alimentaire. Il (elle) contribue à la mise en œuvre d'une stratégie territoriale favorisant une organisation solidaire, durable et efficiente.

À ce titre, il (elle) participe notamment à :

- améliorer l'accès à une alimentation de qualité pour tous ;
- réduire les inégalités alimentaires ;
- promouvoir une alimentation saine et durable ;
- soutenir les associations, les partenaires et les bénévoles ;
- renforcer le pouvoir d'agir des habitants ;
- développer des projets collectifs et des coopérations durables.

L'aide alimentaire est ainsi considérée comme un levier de solidarité, d'inclusion sociale, de santé publique et de développement territorial.

Conditions d'exercice :

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 013-261800412-20260925-06_250926-DE



Placée sous l'autorité de la direction du CCAS, cette mission s'exerce en associations, les institutions et les acteurs locaux. Elle implique des déplacements réguliers sur le territoire, une disponibilité ponctuelle en soirée en fonction des réunions ou événements, ainsi qu'un travail transversal avec l'ensemble des services du CCAS.

Activités :

1. Animer et coordonner le réseau des acteurs de l'aide alimentaire

- Animer les instances locales de coordination et les groupes de travail.
- Favoriser la coopération entre les associations, les collectivités, les institutions, les Grandes et Moyennes Surfaces et les autres partenaires.
- Représenter le CCAS auprès des partenaires institutionnels et participer aux instances départementales.
- Développer les partenariats avec les producteurs locaux, la Chambre d'agriculture, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) et les acteurs des circuits courts.

2. Contribuer au diagnostic territorial et à la stratégie locale

- Cartographier les acteurs et les dispositifs d'aide alimentaire.
- Identifier les besoins des publics et les ressources disponibles.
- Participer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de la feuille de route territoriale.
- Assurer une veille et faire remonter les besoins du territoire auprès des partenaires et des services de l'État.

3. Structurer l'approvisionnement alimentaire

- Développer les partenariats pour améliorer la qualité, la diversité et la régularité des approvisionnements.
- Favoriser la mutualisation des stocks, des espaces de stockage et des achats.
- Participer à l'organisation des flux alimentaires.
- Veiller à la prise en compte des enjeux nutritionnels, sanitaires, culturels et religieux.

4. Développer et accompagner les projets

- Coordonner les projets territoriaux en lien avec l'aide alimentaire.
- Accompagner les initiatives locales et favoriser l'émergence de nouvelles actions.
- Organiser des actions de sensibilisation à l'alimentation durable.
- Soutenir l'engagement des bénévoles et la participation des bénéficiaires.

5. Accompagner les partenaires

- Organiser des temps d'information et de formation pour les professionnels et les bénévoles.
- Sensibiliser aux bonnes pratiques, notamment en matière de chaîne du froid, de gestion des denrées et de lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Conseiller les structures dans l'amélioration de leurs pratiques.

6. Assurer le suivi, l'évaluation et la communication

- Assurer le suivi de l'activité, définir les indicateurs et réaliser les bilans.
- Collecter et analyser les données afin d'évaluer les actions et identifier les besoins.
- Rédiger les bilans, rapports et notes à destination des partenaires et financeurs.
- Valoriser les actions menées et faciliter la circulation de l'information entre les partenaires.
- Contribuer au développement d'outils de suivi et représenter la coordination auprès des instances et des financeurs.

Profil recherché / Formation / expérience

- De Formation supérieure, niveau Master 1 ou Master 2 dans les domaines de l'action sociale, du développement social, des politiques publiques, de l'économie sociale et solidaire ou de l'ingénierie de projets ;

- Bonne connaissance des politiques sociales, de la lutte contre la précarité et du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- De capacités avérées de conduite de projet, d'animation de réseaux partenariaux, de rédaction et d'analyse.

Compétences attendues :

Savoir-faire :

Animation de réseaux partenariaux ;
Gestion et coordination de projets ;
Conduite de réunions et animation collective ;
Rédaction de comptes-rendus, bilans et outils de suivi ;
Capacités d'organisation et de planification.

Savoir-être :

Sens du dialogue et de la coopération ;
Capacités relationnelles et diplomatie ;
Esprit d'initiative ;
Autonomie et rigueur ;
Capacité à fédérer des acteurs variés ;
Sens de l'intérêt général.